

Etude sur les conducteurs résiliés par leur assurance auto

L'assurance auto : une "injustice" pour la moitié des résiliés



Etude sur les conducteurs résiliés par leur assurance auto

La résiliation de l'assurance auto : une "injustice" pour la moitié des résiliés

Se faire résilier son assurance automobile n'est hélas pas rare. L'Association pour la Gestion des Informations sur le Risque en Assurance (AGIRA) compte environ 8 millions d'automobilistes résiliés par leur assurance sur ces cinq dernières années. Un chiffre inquiétant, d'autant que cette action stigmatise le conducteur pour quelques temps et rend plus difficile sa quête d'une nouvelle assurance... si celui-ci en recherche une !

Assurance-auto-pour-resilie.com a cherché à en savoir plus sur ce phénomène et ses à-côtés. Le comparateur d'assurance s'adressant aux automobilistes fichés a interrogé durant les mois de mars et avril plus de 1000 conducteurs concernés par une résiliation depuis 2017. Pourquoi ont-ils été sanctionnés, comment cherchent-ils une nouvelle assurance et comment se sentent-ils à ce sujet ?

Le retrait de permis ou l'absence de paiement : carton rouge

Deux facteurs sortent du lot au moment de lister les causes de résiliation. 38% des conducteurs fichés l'ont été suite à un retrait de permis tandis qu'à peu près la même proportion (36%) s'est retrouvée sans assurance faute d'avoir payé leur cotisation en dépit des rappels de leur assureur. On compte aussi ceux sanctionnés à force d'avoir enchaîné les sinistres (16%) et même une petite partie touchée à cause d'une fausse déclaration (déclarer un conducteur secondaire qui s'avérait être le principal utilisateur par exemple).

Parmi les conducteurs ayant perdu leur assurance après avoir perdu leur permis, il n'y a pas de surprise : la majorité (57%) se sont faits retirer leur licence suite à une conduite en état d'ivresse. En effet, une trop grande consommation d'alcool au volant est un délit qui peut entraîner l'annula-

tion immédiate du permis de conduire. A noter qu'ici, la proportion de retraits suite à une conduite sous l'emprise de stupéfiants est plus élevée que celle ayant perdu leur permis à cause d'un excès de vitesse : 17% contre 15%.

Retrouver son assurance : les comparateurs privilégiés au BCT

Retrouver une assurance automobile est compliqué puisqu'une résiliation fiche le conducteur pour cinq ans. Il est donc stigmatisé par les assureurs qui considèrent le risque de le couvrir et sont donc en droit de le refuser ou de lui adresser une surprime importante. On estime qu'une résiliation conduit à une augmentation moyenne du tarif de la cotisation de 18%. Heureusement pour eux, les offres d'assurance se développent pour de nombreuses catégories, y compris les résiliés.

C'est ainsi qu'ils sont 38% à s'adresser directement à un assureur susceptible de les couvrir et 37% à consulter les comparateurs d'assurance, qui leur donneront les offres correspondant à leur situation particulière. Les assurances pour résiliés se développent surtout en ligne, ce pourquoi 5% des souscriptions de contrats d'assurances pour résiliés se font via Internet.

En revanche, les professionnels tels que les courtiers sont moins concernés (22%) et le Bureau Central de Tarification (BCT) est ignoré avec 1% des résiliés s'adressant à lui ! Cela s'explique en grande partie par le fait que seulement 9% des conducteurs listés connaissent cet organisme (12% seulement connaissent l'AGIRA), qui est pourtant légalement apte à forcer un assureur à proposer une responsabilité civile à un conducteur résilié.

Etude sur les conducteurs résiliés par leur assurance auto

Un quart des résiliés roulent sans assurance !

Cette action s'explique par la législation en vigueur : tout véhicule doit être assuré. Ceci est en place depuis 1958. Ainsi même les conducteurs résiliés devraient pouvoir obtenir leur couverture afin de conduire en toute légalité. Sauf qu'un bon quart du panel a avoué avoir conduit sans aucune assurance ! Cela peut s'expliquer en partie par les

délais de retour d'une assurance : 59% doivent attendre un mois ou plus pour l'obtenir et 29% des sondés attendent toujours leur couverture ! Restent 41% qui ont eu droit à ce retour en une semaine seulement.

De manière générale, un sentiment d'injustice demeure. 51% des automobilistes résiliés estiment cette décision comme une "injustice". Mais cela n'excuse pas la conduite sans assurance...

À propos de l'enquête

Enquête réalisée par assurance-auto-pour-resilie.com sur un panel de **1036 conducteurs récemment résiliés** (2017 ou 2018).

Sexe

- Hommes 52%
- Femmes 48%

Âge des sondés

- 18-24 : 10%
- 25-34 : 21%
- 35-44 : 25%
- 45-54 : 21%
- 55-64 : 15%
- <65 : 8%



Etude sur les conducteurs résiliés par leur assurance auto

Résultat à télécharger :



Résultats Haute Définition (.pdf) :

<https://assurance-auto-pour-resilie.com/medias/enquete-conducteur-HD.pdf>

Résultats Basse Définition (.pdf) :

<https://assurance-auto-pour-resilie.com/medias/enquete-conducteur-BD.pdf>

Résultats Basse Définition (.jpg) :

<https://assurance-auto-pour-resilie.com/medias/enquete-conducteur-BD.jpg>

Manon TENES



06.68.05.35.02



m.tenes@enquete-medias.com